

Choisir une énergie douce

photo

Le Parc naturel régional du Vercors a défini dans sa Charte des enjeux de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur son territoire. Il a noué depuis 2000 un partenariat avec l'ADEME et la Région Rhône-Alpes pour le développement d'une animation et la réalisation d'actions encourageant le recours aux énergies renouvelables et la maîtrise des énergies en lien avec les grands enjeux du territoire.

Le Parc du Vercors bénéficie de l'accompagnement de Rhônalénergie Environnement et s'appuie sur les associations AGEDEN, ADIL 26 pour l'animation et la mise en œuvre de ses objectifs.

Parmi ceux-ci, le développement de l'énergie bois par des chaudières automatiques à bois déchiqueté et la production d'énergie solaire thermique et photovoltaïque sont des priorités.

Dans le domaine de la construction, ces associations peuvent apporter un soutien à la conception économe des bâtiments et une aide au choix énergétiques adaptés au besoin des habitants et en harmonie avec les objectifs du territoire. Elles sont missionnées par les partenaires financiers du Parc pour offrir à chacun des conseils gratuits et si nécessaire une étude permettant de dimensionner et de chiffrer les installations utilisant des techniques performantes et des énergies renouvelables.

Elles peuvent être consultées :

L'AGEDEN Energies Renouvelables en Isère : Le Trident - Bâtiment A 34 avenue de l'Europe 38 100 Grenoble. tél : (04) 76 23 53 50, fax : (04) 76 23 53 51
courriel : infoenergie@ageden.org Site : www.ageden.org

L'ADIL26 Point info énergie de la Drôme : 44 rue Faventines 26000 Valence
Tél : (04) 75 79 04 60 Fax : 04 75 79 04 43
Courriel : adil26@dromenet.org Site : www.dromenet.org/adil